

TERMES DE REFERENCE

Formation du personnel en langue anglaise

I. CONTEXTE

L'EDBM est un Etablissement Public à caractères Industriel et Commercial (EPIC) créé en 2006 par le Décret N°2006-382 du 31 mai 2006 et modifié par le Décret N°2014-1822 du 4 décembre 2014. Il fait office d'Agence de Promotion des Investissements (API) officielle à Madagascar et a pour mandat de diffuser une image favorable du pays, démarcher les industriels et les informer sur les opportunités d'affaires existantes dans les secteurs prioritaires, les accueillir et les conseiller lors de leur implantation effective.

Dans le cadre de son mission, l'EDBM envisage de mettre à niveau la compétence linguistique de tous ses agents cadres, sous cadres et agents pour une fluidité de la communication dans l'accomplissement de chacune de leurs missions.

C'est dans cette vision d'épanouissement intellectuel qu'une formation **en langue Anglaise des Affaires** sera à prévoir et à mettre en œuvre au sein de l'EDBM.

II. I – OBJECTIFS

Cette mission répond globalement à un double objectif : (i) la maîtrise de la prononciation de la langue anglaise (anglais britannique et anglais américain) et (ii) la maîtrise de prise de parole en public et de la conduite de réunion en anglais.

III. – APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'activité se déroulera en deux phases :

- Phase de la prononciation : le consultant doit fournir tous les éléments nécessaires (astuces, exercices pratiques, listening, reading...) permettant aux apprenants de bien maîtriser la prononciation et phonétique de la langue anglaise. A l'issue de cette phase, le consultant procédera une évaluation de chaque apprenant afin de les grouper par niveau pour la deuxième phase.
- Phase prise de parole en public et conduite de réunion en anglais : le consultant dispensera des formations adéquates aux apprenants selon leur niveau et suivant les exigences socio professionnelles de l'EDBM
- A chaque phase le consultant doit (i) Proposer des modules de formations répondant au Niveau standard pour une durée de trente (30) heures maximum et étalé sur deux mois et demi par niveau. Soit quatre (04) niveaux à raison de deux fois par semaine et d'un volume horaire de quatre-vingt-dix minutes (90 mn) par séance (ii) Mettre à la disposition de chaque apprenant les supports jugés nécessaires.

La mission sera conduite sur la base d'une implication effective et interactive de l'ensemble des apprenants. Le consultant doit adopter une approche communicative permettant aux apprenants qu'à la fin de chaque module, le taux de prises de paroles des apprenants s'évalue à 80% et qu'au sein de l'EDBM, un environnement anglophone est instauré.

Nombre d'apprenants : vingt-cinq (25) personnes

IV. – CONTRAINTES

Les contraintes sous citées doivent être prises en comptes par les intervenants :

- Les apprenants sont des travailleurs qui, après chaque séance de formation doivent rejoindre leurs activités professionnelles.
- L'ensemble de la formation se déroulera au sein de l'EDBM.
- La modalité de paiement se fera par voie de Titre d'Engagement Financier (TEF) assorti de décaissements partiels en cours de contrat.

V. – CALENDRIERS ET TIMING

La durée de formation est estimée de quatre mois.

VI. – LIVRABLES ET RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la consultation individuelle le consultant livrera un rapport résumant la consultation individuelle de chaque apprenant tout en proposant une amélioration de la méthodologie d'approche afin d'atteindre l'objectif.

A la fin de chaque phase, le consultant fournira le rapport de formation ainsi qu'une proposition d'amélioration.

VII. – PROFIL

La mission sera réalisée par un cabinet/institut/centre de formation ayant une expérience avérée au moins dix ans d'expériences dans la conduite de renforcement de capacités en langue anglaise. Ayant au moins cinq (05) missions en formation de la langue anglaise au sein des entreprises et/ou des Ministères et/ou des projets.

Le consultant devra proposer un formateur répondant au profil suivant :

- Niveau Master (Bac+4) minimum en langue anglaise ou détenant le CAPEN en langue anglaise ou en communication.
- Solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de renforcement de capacités de la langue anglaise
- Expertise en enseignement de la prononciation de la langue anglaise (Britannique et Américaine)
- Expérience avérée dans la formation des agents d'entreprises
- Bonne Connaissance de formation des adultes